

# DEMANDE DE RETOUR 2021



## Étapes :

1. Fiche de retour à remplir au plus tard dans les **2 mois** suivant la réception de la marchandise
2. Fiche de retour à envoyer par mail à retour@horizonglobal.com, par fax au 02 35 85 63 22, ou par courrier recommandé avec accusé réception à la société SIARR SAS
3. Si le formulaire est dûment rempli et la demande conforme, un numéro d'accord de retour administratif vous sera accordé et envoyé
4. Dès réception du numéro d'accord de retour, veuillez renvoyer, à votre charge, votre marchandise dans les 8 jours ouvrés à compter de notre acceptation. **Le numéro d'accord de retour administratif devra apparaître visiblement sur le colis et une copie de la fiche de retour devra être jointe au colis sous peine de frais administratifs.**
5. Dès que la marchandise aura été retournée, contrôlée et éventuellement reconditionnée, un avoir vous sera accordé par la société SIARR SAS.

**La marchandise est à retourner à l'adresse suivante :**

SIARR SAS  
Service Retours  
Rue du Général De Gaulle  
76810 LUNERAY

## A remplir par le client :

Date : \_\_\_\_\_ Société : \_\_\_\_\_ N° de compte Client : \_\_\_\_\_

Nom contact : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

Référence(s) produit(s) : \_\_\_\_\_

N° de BL ou N° de Facture: \_\_\_\_\_

Motif du retour : \_\_\_\_\_

Attelages  Galeries de toit  Faisceaux spécifiques  Porte-vélos  Accessoires

La marchandise a-t-elle été installée ?  Oui  Non

Aucun retour ne sera pris en compte et ne fera l'objet d'aucun remboursement si la marchandise a été installée ou modifiée ou si l'emballage d'origine n'est pas intact.

Retour accepté N° d'accord de retour : \_\_\_\_\_

Retour refusé Motif refus : \_\_\_\_\_

## **Attention :**

Aucun retour ne sera pris en compte, et ne fera l'objet d'aucun remboursement, sans **numéro d'accord** préalablement communiqué par nos services.

Tout retour fera l'objet d'un abattement, correspondant aux frais de traitement administratif, au contrôle et/ou au reconditionnement de la marchandise retournée selon le barème suivant :

- 30€ HT par attelage, porte-vélos ou accessoire
- 30€ HT par faisceau spécifique (**à condition que l'emballage et l'étiquette de garantie soient intacts**)
- 60€ HT par élément de portage (galeries de toit, échelles, passerelles)

Les faisceaux universels, les rotules, les pièces détachées (visseries, bras...) et les produits qui ne sont plus fabriqués ne seront pas repris

Tout élément et/ou accessoire manquant dans la marchandise retournée sera facturé, en sus de l'abattement destiné à couvrir les frais de traitement du retour. Le choix du transporteur, les frais de transport et les risques du retour sont à la charge du client. En aucun cas, la société SIARR SAS ne pourra dépêcher un transporteur.

Sans le numéro de retour sur le colis et la fiche retour l'accompagnant, la société SIARR SAS devra réaliser un rapprochement interne entre le produit et la commande. Si celui-ci est établi, des frais administratifs de 10€ vous seront facturés et si nous ne pouvons faire le rapprochement, nous nous réservons le droit de refuser le retour et de ne pas établir l'avoir.